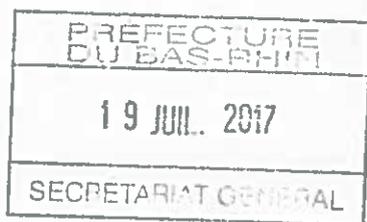




**ZILLISHEIM**  
LA PORTE DU SUNDGAU

Le Maire 



Préfecture du Bas-Rhin  
Direction des Collectivités Locales  
Bureau de l'Environnement et des  
Procédures Publiques  
5 Place de la République  
67073 STRASBOURG

Zillisheim, le 12 juillet 2017

Objet : Demande de dérogation de destruction de nids d'hirondelles

Monsieur le Préfet,

Je vous adresse ce dossier de demande de dérogation pour la destruction d'un site de reproduction et d'aire de repos au titre des espèces animales protégées.

Plus précisément, l'espèce animale concernée est l'hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*). Dix-sept nids et huit traces d'anciens nids ont été recensés par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) d'Alsace sur la façade nord (côté rue) d'un bâtiment situé au n°6 rue du Repos à ZILLISHEIM.

Or, pour répondre à une demande de logements qui est forte sur ZILLISHEIM, nous avons décidé par le biais d'un promoteur immobilier de réhabiliter ce bâtiment en cinq appartements (4 T2 et 1 T4) et les travaux sont prévus pour le début de l'automne 2017. Dans la mesure où les façades seront entièrement rénovées, nous n'avons pas d'autre choix que de détruire ces nids.

Nous avons beaucoup échangé avec la LPO d'Alsace pour bénéficier de leurs conseils et de leur expertise (cf. comptes rendus du 21 février et du 7 mars 2017) et la solution compensatoire qui a été retenue est l'installation d'un Hôtel à Hirondelles à côté de l'Eglise Saint-Laurent, à environ 30 mètres à vol d'oiseau de la colonie actuelle (cf. plan annexé).

La mise en place de cet Hôtel se fera incontestablement avant le démarrage des travaux et M. René GEYMANN, spécialiste des hirondelles à la LPO d'Alsace, installera sur le site un « émetteur à repasse » destiné à attirer les hirondelles dans leurs nouveaux nids en diffusant leurs propres cris.

Cette construction pourra servir en l'occurrence d'outil pédagogique de sensibilisation au respect des espèces animales protégées pour les enseignants de ZILLISHEIM et ce, à destination de leurs élèves.

Pour mener à bien cette opération, nous continuerons à prendre l'attache de la LPO d'Alsace que je remercie d'ailleurs pour leur disponibilité et leur implication dans ce dossier.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour toute précision complémentaire.

En espérant que ma demande reçoive un avis favorable de vos services, je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

  
Joseph GOESTER

